Solidaires Finances Publiques
V A L - D E - M A R N E

Local syndical – Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte
94 040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64, 01-43-99-37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire du Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 22 juin 2023

Lors du dernier CDAS, Solidaires Finances 94 vous interrogeait sur le sort réservé aux 6 % annuellement ponctionnés sur le CAL (Crédits d'Action Locale) par le Secrétariat général, sans que jamais cette « réserve » spoliée soit restituée. À ce jour aucune réponse ne nous a été apportée.
Or, le CAL 2023 baisse chaque année, alors qu'il est d'un montant insuffisant.

Solidaires Finances 94 exige à nouveau de savoir à quels postes les sommes des 6 % de réserves (un peu plus de 5 000 € rien que pour le 94) ont-elles été affectées ?

De même, comme nous sommes déjà fin juin, une question se pose quant à la reconduction pour 2024 de l'enveloppe FIL (Fonds d'Initiative Locale) ?
Compte-tenu des délais contraints qui s'annoncent, il apparaît urgent que le CDAS du 94 finalise très rapidement un projet abouti.

Nous avions bien noté que pour le secrétariat général la restauration serait une priorité en 2023.
Solidaires Finances 94 espère que des actes forts viendront concrétiser cette annonce. Pour nous cela passe notamment par une politique de réouverture des restaurants administratifs, dont Villejuif et Nogent-sur-Marne. Rappelons-le, c'est indispensable compte-tenu de l'implantation de nouveaux services de la DDFiP du Val-de-Marne, auquel s'ajoute désormais l'arrivée d'un service supra-départemental. D'autant plus qu'aucune solution alternative de restauration n'est possible à proximité.
Nous demandons à nouveau le versement des indemnités de repas aux télétravailleurs qui le souhaiteraient.
Solidaires Finances a également constaté que, suite à l'inflation, l'harmonisation tarifaire n'était pas toujours respectée (prix d'un repas complet à 5,39 € maximum en Île-de-France). Une première réponse vient d'être apportée par l'annonce du versement d'une subvention supplémentaire de 1,50 €.

Malgré tout, cette compensation demeure insuffisante : **Solidaires Finances 94 exige une**

revalorisation sans précédent de nos salaires et des titres restaurants !

Suite aux élections professionnelles de décembre 2022, une formation de tous les élus en CDAS doit avoir lieu, en présentiel.
Or, à ce jour aucune date n'est arrêtée malgré la note du 6 mars.

Visiblement, à part brader en catimini le parc immobilier de l'EPAF (vente du site de Saint-Raphaël), sans même en avertir ni les représentants nationaux du personnel élus en CNAS (Conseil National de l'Action Sociale) ni l'EPAF elle-même, que fait le Secrétariat Général ?
Même les règlements intérieurs des nouvelles instances ne sont toujours pas finalisés à ce jour… alors que la loi a été promulguée en 2019 et le décret d'application a été publié en 2020 !

En matière de logement social, Solidaires Finances 94 exige l'augmentation du parc locatif social, ainsi qu'une adéquation des loyers avec les revenus des agents.

En ce CDAS de fin de 1er semestre 2023, nous somme surpris de n'avoir aucune nouvelle relative à notre demande de versement d'une subvention par le CDAS 94 pour les colonies de vacances. Solidaires Finances publiques 94 rappelle que cela fait plus de 2 ans que nous attendons les modalités pratiques d'un dispositif pourtant prévu par la note du secrétariat général. Or, l'objectif de notre demande était de pouvoir apporter une aide financière, d'autant plus en ces temps difficiles, aux familles qui souhaitent faire partir leurs enfants en colonie de vacances, à la période de leur choix. A force d'inertie, un temps précieux a déjà été perdu !
Pourtant une réponse rapide nous avait été promise lors du CDAS du 30 mars, réponse que nous n'avons toujours pas, malgré 2 relances par mail.
Cela conduit en pratique à ne désormais pouvoir verser cette aide que pour les vacances de la Toussaint… à condition d'apporter enfin une réponse pratique concrète !
Puisque la Direction générale ose vanter les mérites de la régionalisation, peut-être serait-il judicieux de se rapprocher d'autres délégations, par exemple celle du département du Nord qui elle verse une subvention !

Solidaires Finances 94 ne comprend pas qu'à ce jour aucun protocole entre la délégation et les assistantes sociales n'ait été signé sur l'utilisation des chèques CESU à destination des agents fragilisés, alors que c'est la 2e année que nous votons cette action.

Les assistantes sociales sont un des maillons essentiels pour le soutien aux agents.
Or, nous appelons l'attention de la DDFiP du Val-de-Marne sur l'impérieuse nécessité de s'impliquer davantage auprès de tous les acteurs de prévention, car les risques psycho-sociaux n'ont jamais été aussi prégnants !
Il lui incombe également d'intervenir auprès des Chefs de service, afin de les inviter à répondre favorablement aux propositions des assistantes sociales de rencontrer les agents sur les sites.

Solidaires Finances 94 déplore le manque de considération de la DDFiP 94 envers les agents et le social. D'ailleurs, c'est la seule instance où Mme la Directrice n'est pas présente.
Et sa suppléance n'est assurée ni par le Directeur du pôle transverse, ni par son adjointe, ni par l'IP mais, au mieux, par une Inspectrice des ressources humaines lorsqu'elle est présente.